

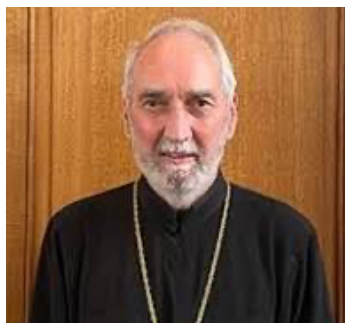
AU SERVICE DES ORTHODOXES DE LANGUE FRANÇAISE

FEUILLET DE ST SYMÉON

N°356 6^E DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Le présent feuillet complète pour le 6^e dimanche après la Pentecôte les feuillets n°26, 84, 136, 190, 247 et 299, feuillets que l'on peut télécharger sur le site

<https://feuilletssaintsymeon.fr>



Tes péchés sont pardonnés

6^e dimanche après la Pentecôte (Rom 12, 6-14 ; Mt 9, 1-8)

Homélie du père André Jacquemot (dimanche 24 juillet 2011)

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,

Aujourd'hui nous sommes le sixième dimanche après la Pentecôte, et nous venons d'entendre dans l'Évangile la guérison du paralytique de Capharnaüm. Au début du passage qui a été lu, il est dit que Jésus, étant monté dans une barque, a traversé la mer pour se rendre dans sa ville.

Sa ville, c'est Capharnaüm, l'endroit où Il habitait, et d'où plusieurs des apôtres étaient originaires.

Si Jésus est monté dans une barque pour traverser le lac, c'est parce que, juste avant, a eu lieu l'épisode de la guérison des démoniaques dans le pays de Gadara, un pays étranger, de l'autre côté de la mer de Galilée, du lac de Tibériade. C'était l'Évangile de dimanche dernier. Après que Jésus a expulsé les démons de ces deux démoniaques, les envoyant dans un troupeau de porcs, et que le troupeau de porcs s'est jeté dans la mer, il est dit dans l'Évangile que les habitants, effrayés à la vue de ce qui s'était passé, l'ont supplié de quitter le territoire. C'est donc après avoir quitté le territoire de Gadara, et traversé le lac, qu'Il arrive dans sa ville.

Et là, arrivé chez lui, on lui apporte ce paralytique.

Cet épisode est lu deux dimanches dans l'année liturgique : aujourd'hui, le 6e dimanche après la Pentecôte, selon le récit de saint Matthieu, et le 2e dimanche de Carême, de Grégoire Palamas, selon le récit de saint Marc. Dans l'Évangile de Marc, il y a d'ailleurs plus de détails pittoresques, notamment le fait qu'on n'a pas pu entrer le paralytique par la porte, car il y avait trop de monde, et qu'on a été obligé de le faire passer par le toit.

Matthieu est donc beaucoup plus sobre, il va à l'essentiel. Et dans ce récit, on voit bien que ce qui est premier, ce n'est pas tant la guérison du paralytique que le pardon des péchés. Le Seigneur accueille le paralytique en lui disant : « Aie courage, tes péchés sont pardonnés. »

Et effectivement, même si la guérison est quelque chose d'important pour ce paralytique, on peut dire que le pardon des péchés est un miracle encore plus grand que la guérison.

Évidemment, quand on est malade, quand on souffre, on sait bien que c'est important de pouvoir guérir. Mais cette guérison est le signe de quelque chose de plus profond encore. Et les scribes qui sont là ne s'y trompent pas lorsqu'ils disent : « Cet homme blasphème ». Comment un homme peut-il pardonner les péchés ? C'est un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu.

Mais c'est en tant que Dieu, justement, que Jésus pardonne les péchés. En tant que Fils de Dieu, mais aussi en tant que Fils de l'homme, comme Il le dit : « Afin que vous voyiez, que vous compreniez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, Je te l'ordonne, lève-toi, prends ton lit, marche et retourne dans ta maison. »

Ainsi ce pouvoir de pardonner les péchés, qui appartient à Dieu, est donné aussi à l'homme, au Christ en premier lieu, car Il pardonne à la fois en tant que Dieu et en tant qu'homme. Mais ce pouvoir est donné aussi aux hommes lorsque le Seigneur dit à ses Apôtres : « Ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel » (Matth. 18,18). Ce que vous pardonnez sur la terre est pardonné dans le ciel. Et ce pouvoir est transmis aux évêques, et même aux prêtres par délégation. J'ose d'ailleurs à peine utiliser ce mot « pouvoir », car cela ne donne pas un pouvoir avec des droits. Dans la confession, le prêtre est plutôt là comme signe et comme témoin que Dieu pardonne les péchés. Donc ce pouvoir de pardonner les péchés, qui appartient à Dieu, est rendu humainement visible.

On peut remarquer ici que le Seigneur pardonne au paralytique sans même qu'il l'ait demandé, sans qu'il y ait un acte de repentir de sa part. Le Seigneur lui pardonne les péchés et le guérit simplement en voyant la foi, non pas même la foi du paralytique, mais la foi de ceux qui le portent.

Mais si le paralytique n'a pas confessé lui-même ses péchés, la grâce qu'il a reçue appelle toutefois une réponse. C'est pourquoi le Seigneur lui dit : « maintenant, lève-toi et marche. »

« Marche », cela ne veut pas dire que maintenant tu peux faire tout ce que tu veux, courir et faire les bêtises que tu veux. Non, la marche ici, cela veut dire : marche comme quelqu'un qui marche devant Dieu. Et donc, si le pardon de Dieu est premier et sans condition, ce pardon appelle quand même une réponse de la part de ceux qui reçoivent cette grâce.

Mais comment répondre à cette grâce ? Nous avons entendu cette magnifique lecture tirée de la deuxième partie de l'épître aux Romains, puisque cette épître comporte une première partie très doctrinale et une deuxième partie, à partir du chapitre XII, qui est beaucoup plus pratique.

Dans ce magnifique passage, saint Paul nous dit en résumé que nous avons reçu des dons, nous avons tous reçu des dons différents selon la grâce qui nous a été accordée. Eh bien, ces dons, il nous appartient de les faire fructifier dans l'exercice des missions qui nous ont été confiées. Que chacun exerce la mission qui lui a été confiée selon le talent particulier qu'il a reçu, avec responsabilité, avec zèle, mais surtout dans un esprit de service. Le but, c'est de servir l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Que celui qui a un ministère s'attache à son ministère, que celui à qui il a été donné et demandé d'enseigner, qu'il enseigne, que celui à qui il a été donné d'exhorter, qu'il exhorte, et celui à qui il a été demandé de donner, - et à nous tous, d'une manière ou d'une autre, il est demandé de donner -, qu'il le fasse avec générosité. Et tout cela, quoi que vous ayez à faire, faites-le avec zèle, mais aussi avec un cœur généreux et avec joie.

Avec joie : saint Jean Chrysostome disait que si vous exercez la miséricorde sans la joie, si vous vous forcez, si vous le faites alors que vous n'en avez pas envie, ce n'est plus de la miséricorde. Donc, ce que vous faites, faites-le avec joie. Si vous aidez quelqu'un, il ne s'agit pas, en arrivant chez lui, de commencer à vous plaindre et de l'accabler avec tous vos soucis.

Si on aide quelqu'un, qu'on l'aide avec un cœur généreux et avec joie.

Et que celui qui a le don de prophétie l'exerce selon l'analogie de la foi. Le don de prophétie, nous l'avons tous un petit peu, nous avons tous en tout cas le don de la parole. Mais comment utilisons-nous ce don de la parole ? Est-ce pour annoncer des catastrophes ? Eh bien non, le don de prophétie ne consiste pas à annoncer les catastrophes qui risquent d'arriver. Le don de prophétie, nous dit saint Paul, doit s'exercer selon l'analogie de la foi, c'est-à-dire que notre parole soit une parole de foi, une parole de réconfort aussi, que notre parole ne soit pas pour critiquer ou pour nous plaindre.

Saint Paul nous dit encore à la fin : « Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez, ne maudissez pas ». Donc ne pas utiliser ce don de la parole, qui est quelque chose de

précieux, pour dire du mal. Ne pas dire du mal mais dire du bien. Bénir, c'est dire du bien, mais cela veut dire aussi y mettre notre prière. Bénir quelqu'un, cela signifie le porter dans notre prière, déposer sur lui le Nom de Dieu et la présence de Dieu. Bénir la personne qui se trouve là et qui se présente peut-être au premier abord comme notre ennemi, mais qui est aussi l'image de Dieu.

Voilà donc comment nous pouvons répondre à cette grâce que nous avons reçue gratuitement.

Gratuitement car, même si nous avons l'habitude de confesser nos péchés, le pardon de Dieu reste premier et gratuit. Il nous appartient de faire fructifier cette grâce, et en particulier de rendre le pardon autour de nous, de ne pas garder de rancune.

Dans le Notre Père, nous demandons à Dieu de nous pardonner comme nous pardonnons. Ici, les termes sont renversés. Ce « comme nous pardonnons » veut-il dire que si nous ne pardonnons pas, nous ne serons pas pardonnés non plus ? La phrase est à double sens. Elle veut dire en tout cas aussi que, nous qui sommes pardonnés, nous ne pouvons pas faire autrement que de pardonner à nos frères.

Amen.

Homélie du père Lev Gillet



L'évangile du sixième dimanche après la Pentecôte décrit la guérison d'un paralytique par Jésus ; il met en lumière la correspondance entre la rémission des péchés – « mon enfant, tes péchés te sont remis » - et la guérison physique – « lève-toi, prends ton lit et marche ». Jésus, qui peut guérir un paralytique, a donc, malgré l'indignation des scribes, le droit de pardonner les fautes.

Jésus pardonne au paralytique ses péchés, et, comme les scribes s'étonnent de ce qu'un autre que Dieu puisse pardonner les péchés, il répond : « Quel est le plus facile, de dire au paralytique : tes péchés sont pardonnés, ou de lui dire : lève-toi, prends ton grabat et marche ?... Pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre, je te l'ordonne... lève-toi, prends ton grabat et rentre chez toi ».

Le thème central de cet épisode est la puissance à la fois du pardon et de guérison que possède le Seigneur Jésus. Puis il y a l'affirmation -plus, la démonstration- que la guérison et le pardon ne doivent pas être séparés.

Le paralytique, couché sur son lit, a été déposé aux pieds du Christ. Or la première parole de Jésus n'est pas : « Sois guéri », mais : « Tes péchés te sont pardonnés ». Dans nos maux physiques, avant même d'implorer la délivrance matérielle, nous devons prier pour notre purification intérieure, pour l'absolution de nos fautes.

Enfin Jésus ordonne au paralytique guéri d'emporter son lit à la maison. D'une part la foule sera mieux convaincue de la réalité du miracle si elle voit cet homme rendu assez fort pour porter son grabat. D'autre part, celui qui a été pardonné, intérieurement changé par Jésus, doit montrer à ceux de sa maison, par quelque signe évident (non plus en portant un lit, mais par les paroles, les actes, les attitudes), que c'est un homme nouveau qui reprend place dans son entourage.

Dans l'épître de ce dimanche, saint Paul, après son long exposé sur la nature de la foi et de la justification, passe à des questions pratiques. Tous, dit-il, nous sommes « pourvus de dons différents selon la grâce qui nous a été donnée ». L'un est appelé à prophétiser, un autre à enseigner, un autre à prêcher, un autre à administrer : ces divers ministères doivent être exercés dans un esprit de foi et de fidélité à la grâce particulière reçue. Remarquons que saint Paul ne limite pas les dons individuels aux hautes fonctions que nous venons d'énumérer : il considère l'aumône et les œuvres de miséricorde comme étant, elles aussi, des ministères auxquels correspond une grâce spéciale.

« Que celui qui donne le fasse sans calcul... celui qui exerce la miséricorde, en rayonnant de joie ». Ces deux derniers points, simplicité dans l'aumône et gaîté dans la miséricorde, mériteraient d'être sérieusement médités par tous. De là, saint Paul passe aux devoirs communs : affection, zèle, espérance, patience, persévérance dans la prière, hospitalité. Il conclut en recommandant de bénir, et non de maudire, les persécuteurs.

Cette épître, outre les devoirs généraux qu'elle nous rappelle, pose la question de notre « *don* » ou « *ministère* » particulier. Je dois examiner devant Dieu quelle est ma vocation propre, quel don j'ai reçu pour le partager avec d'autres. Mais je puis aussi considérer que chaque action commandée par les circonstances présentes et chaque situation où la volonté divine me place à un moment quelconque, constituent une sorte de vocation et de ministère temporaires. À chaque minute de ma vie, si cette minute est offerte à Dieu, correspond une grâce spéciale. Aucun détail de la vie n'est sans importance et sans bénédiction, à condition que l'on sache voir, dans chaque détail, le reflet d'un don divin, appelant de la part de l'homme une réponse aimante et confiante.

D'après :

Moine de L'Église D'Orient *L'An de Grâce du Seigneur* tome 2, Ed. An-Nour, p. 132-133 (Épître).

Moine de L'Église D'Orient *L'An de Grâce du Seigneur* tome 1, Ed. An-Nour, p. 27-29 (Évangile).